

Burundi : L'UE reconduit ses sanctions individuelles visant 4 personnalités

@rib News, 29/09/2016 â€“ Source AFP L'Union européenne a prolongé jeudi jusqu'au 31 octobre 2017 ses sanctions visant quatre Burundais impliqués dans les violences survenues dans ce pays africain en 2015, après l'annonce de la candidature du président Pierre Nkurunziza à un troisième mandat. Ces sanctions, décidées le 1er octobre 2015, consistent en un gel de leurs avoirs détenus dans l'UE, doublé d'une interdiction d'entrée dans l'Union, a rappelé dans un communiqué le Conseil de l'UE, qui représente les 28 pays membres.

Elles visent Godefroid Bizimana, Gervais Ndirakobuca alias Ndakugarika et Mathias-Joseph Niyonzima alias Kazungu. Ces trois fonctionnaires du régime Nkurunziza, de la police, de la présidence ou des renseignements, sont accusés d'avoir eu un rôle de premier plan dans la répression des manifestations qui avaient suivi l'annonce du président, fin avril 2015. La quatrième personnalité concernée est un ancien général, Léonard Ngendakumana, que l'UE accuse d'avoir été à la tête de la tentative de coup d'Etat militaire du 13 mai 2015 pour renverser le régime. Tous quatre ont eu des activités considérées comme compromettant la démocratie ou faisant obstacle à la recherche d'une solution politique à la crise burundaise, certaines d'entre elles constituant "des atteintes graves aux droits de l'homme", justifie le Conseil de l'UE. "Le Conseil a estimé que l'absence de progrès en ce qui (les) concerne (...) justifiait la prorogation des sanctions", poursuit le communiqué. A l'époque, les principaux responsables de l'opposition et de la société civile burundaise considéraient ce troisième mandat de M. Nkurunziza contraire à la Constitution et à l'accord d'Arusha ayant mis fin à la guerre civile au Burundi qui fit 300.000 morts entre 1993 et 2006. Le président a été reconduit au pouvoir le 21 juillet 2015, lors d'une élection boycottée par l'opposition et jugée non crédible au niveau international, sans mettre fin aux violences reprochées aux forces de sécurité du régime.